

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
03/07/2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à
18 heures 30, le Conseil Municipal de la
Commune de BOUSSENS dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de
BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU
(Proc.), Mme AIMONE-CAT (Proc.), MM. LIVOTI,
AMOUREUX, Mme DALLA-ZANNA (Proc.), MM.
ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS (Proc.),
Mme AGUILA.

Absents excusés :

Mme GRANGE (Proc. Mme DALLA- ZANNA)
M. EVIN (Proc. Mme AIMONE-CAT)
Mme COURTOUX (Proc. M. DESHONS)
Mme SANDY (Proc. M. RAMEAU)

D.C.M. N° 6-6

Indemnité d'astreinte

Monsieur CELLIER Jérôme a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un service d'astreinte d'exploitation a été mis en place au sein des services techniques et du camping municipal.

Monsieur le Maire propose de verser à ces agents une indemnité d'astreinte d'exploitation et de rémunérer les heures d'intervention, selon les tarifs fixés par arrêté ministériel.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A P P R O U V E à l'unanimité des membres présents

- de verser une indemnité d'astreinte d'exploitation de week-end aux agents des services techniques concernés ;
- de rémunérer les heures d'intervention au taux en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **16.07.2020**
Pour extrait conforme,

En Mairie, le 13 juillet 2020

